

Formation AESH

V2 Développement des compétences relationnelles et communicationnelles

Marie Pierret, Carine Martin, Chrystèle Legrand Enseignants référents sur Arras ASH
Silvia Lokietek, AESH référente sur Arras ASH
Maxence Delaby, Conseiller pédagogique sur Arras ASH



Formation AESH

1) L'Ecole Inclusive

2) Autonomie et Dépendance

L'école inclusive : Cadre législatif

- ▶ **Loi du 11 février 2005**
Pour l'égalité des droits et des chances
- ▶ **Convention des États Unis** relative aux droits des personnes handicapées
- ▶ **Code de l'éducation**
- ▶ **Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école**
09/07/13
Elle introduit le principe de l'école inclusive
- ▶ **Circulaire du 08/08/16**
Elle réaffirme la notion d'école inclusive

Les nouveaux enjeux de la Loi n°2005-102

du 11 février 2005

Les principes de la Loi n°2005-102 :

- Le droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale.
- L'accompagnement et le soutien des familles et des proches.
- Le maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie.

La citoyenneté



La participation

La participation de la personne handicapée à la définition et à la mise en place de son projet de vie ou de son projet individualisé.

Les personnes handicapées sont désormais représentées dans les instances nationales et territoriales qui travaillent sur la politique du handicap.



L'égalité des droits et des chances

* "Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant".

ESPACE SENTEIN

Etudes Supérieures Professionnalisées des Acteurs et des Cadres de l'Economie sociale

Parc Euromédecine • MiniParc Bât. 6 - 1006, rue de la Croix Verte
B.P. 24414 • 34099 MONTPELLIER CEDEX 5

Organisme certifié ISO 9001 version 2000 par l'AFNOR pour la conception et la réalisation de formation et de conseil en management

Loi de refondation de l'école 8/07/2013

- L'Ecole refondée est une Ecole inclusive.
- L'article L.111-1 déclare le principe de l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans aucune distinction.
- La scolarisation en milieu ordinaire est ainsi favorisée, pour de meilleurs résultats pour les élèves en situation de handicap et une plus grande ouverture à la différence de la part des autres élèves.

BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS

**CIRCULAIRE n°
2016-117**

du 8-8-2016

PARCOURS DE
FORMATION

DES ÉLÈVES

EN SITUATION DE
HANDICAP

DANS LES
ÉTABLISSEMENTS
SCOLAIRES

Introduction

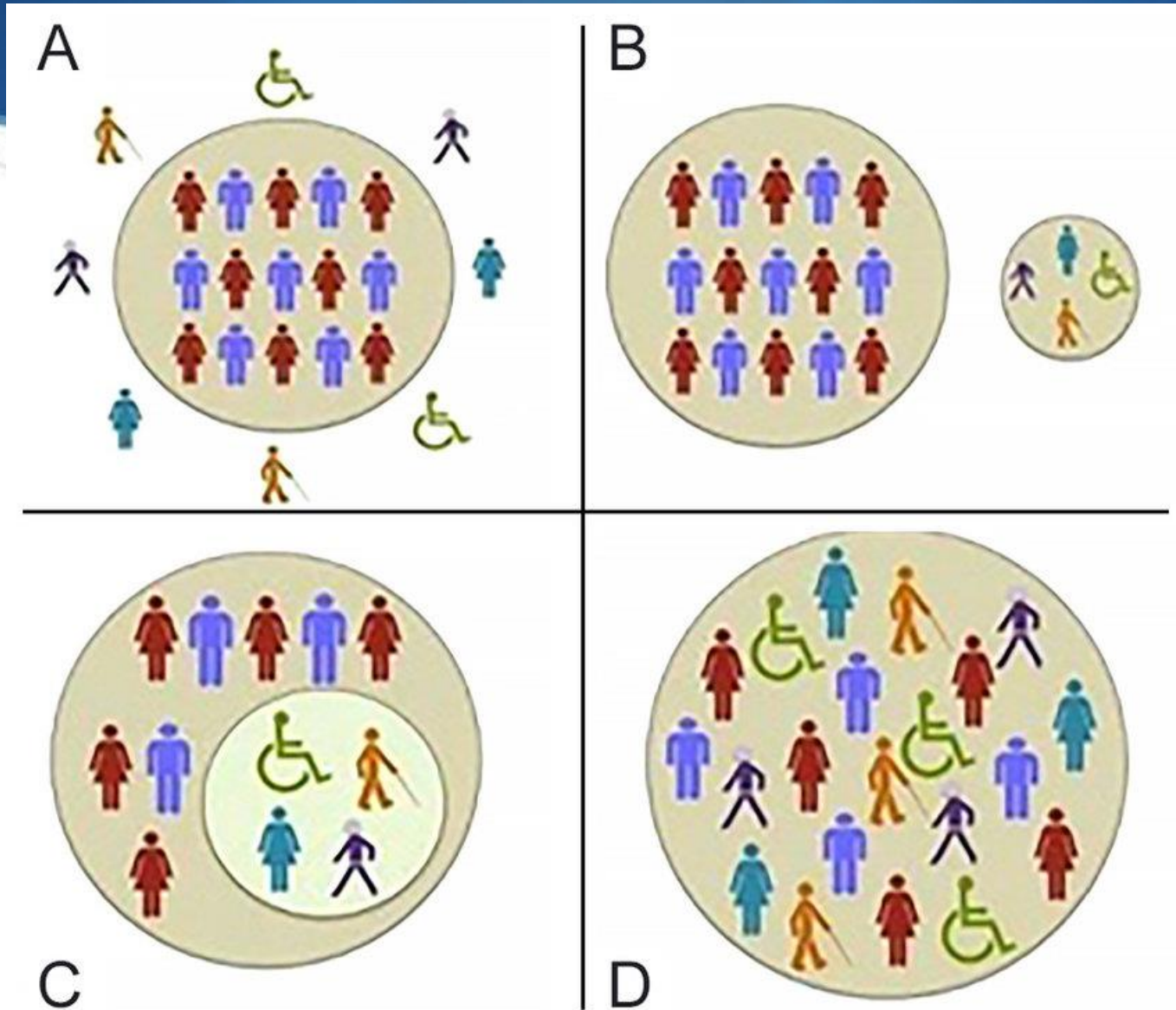
« Le droit à l'éducation pour **tous les enfants**, qu'ils soient ou non en situation de handicap, est un droit fondamental.

Ce droit impose au système éducatif de **s'adapter aux besoins éducatifs particuliers des élèves**.

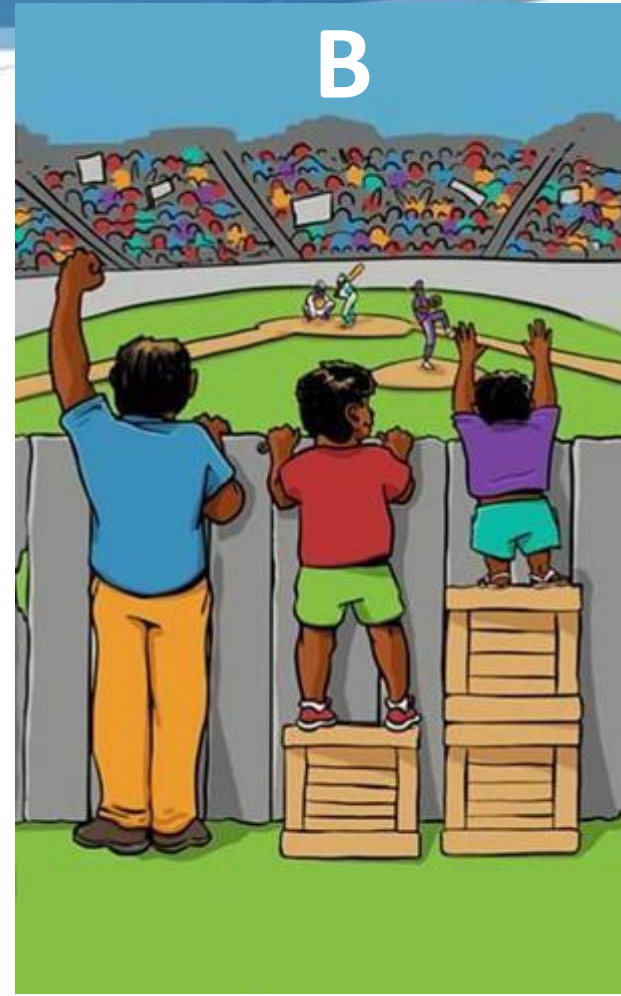
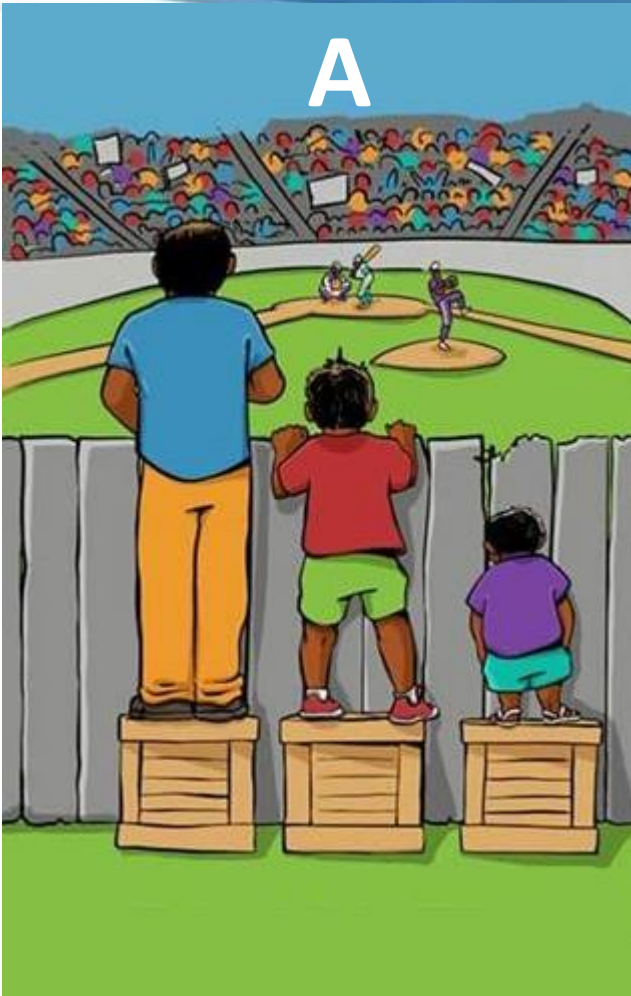
L'accueil et la scolarisation des élèves en situation de handicap contribuent à **développer pour tous un regard positif sur les différences**.

L'ensemble des adultes veille à ce que tous les enfants bénéficient en toutes circonstances d'un traitement **équitable** ».

Inclusion, Exclusion, Séparation, Intégration?



Egalité ou Equité?



Pour résumer,

L'inclusion scolaire est à la fois une philosophie et un ensemble de **pratiques pédagogiques** qui permettent à **chaque élève** de **se sentir valorisé, confiant et en sécurité** de sorte qu'il puisse **réaliser son plein potentiel**.

⇒ **Rendre accessible pour TOUS!**

« à part entière et non entièrement à part »

3 grands principes de l'École Inclusive

- 1) Le **droit à la scolarisation en milieu ordinaire**, au plus près du domicile de l'enfant chaque fois que cela est possible.
- 2) Le droit à un **parcours de scolarisation continu et adapté**.
- 3) **L'association des parents aux décisions** d'orientation de leur enfant et à la définition de leur projet personnalisé de scolarisation.

<https://eduscol.education.fr/1137/ecole-inclusive>

La notion d'Autonomie et de Dépendance

Qu'est-ce qu'un
élève autonome?
sondage

La notion d'accompagnement

La situation de Margot

Margot a 7 ans. Elle est en CP. Elle se déplace en fauteuil manuel car elle est paralysée au niveau des jambes.

Elle commence à savoir manier son fauteuil, mais ne sait pas passer une bordure de trottoir ou passer s'il faut ouvrir une porte. Sur le trajet de sa classe à la cour de récréation, il y a une petite marche et deux portes.

On est début avril. Il fait environ 17 degrés dehors. C'est l'heure de la récréation du matin.

La notion d'accompagnement

Trois façons de faire

1^{re} façon de faire : l'AESH pousse le fauteuil de Margot dans le couloir, décroche son gilet du portemanteau, le met à Margot et pousse le fauteuil jusque dans la cour. Elle sourit à Margot et lui dit : « Tiens voilà ta copine Julie qui arrive. »

2^e façon de faire : l'AESH dit à Margot de sortir de la classe et d'aller mettre son gilet. Puis elle la rejoint et pousse son fauteuil jusqu'à la cour de récréation. Elle lui dit : « Oh ! il fait bon aujourd'hui. »

La notion d'accompagnement

Trois façons de faire

3^e façon de faire : Margot sort de la classe. L'AESH la rejoint dans le couloir. Elle entend Margot discuter avec Julie : « Il fait beau aujourd'hui, je n'ai pas envie de mettre mon gilet. » L'AESH demande à Margot : « C'est moi qui t'accompagne dans la cour ou c'est Julie ? » Puis elle suit les deux élèves jusqu'à la cour et intervient pour la descente de la petite marche.

La notion d'accompagnement

Accompagner / Guider / Aider

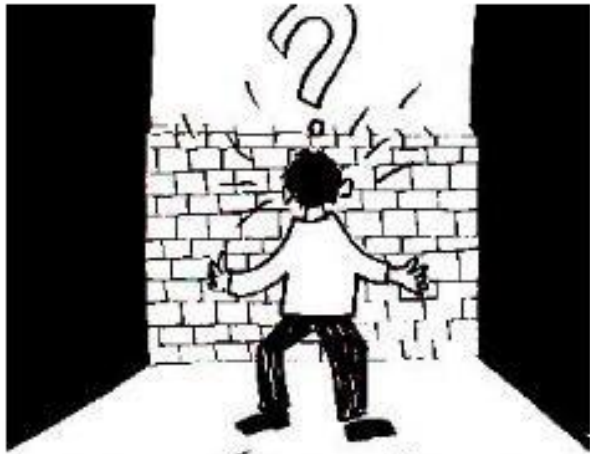
- **Accompagner**, c'est proposer, laisser l'autre se confronter à certaines difficultés.
- **Guider**, c'est diriger, dire à l'autre ce qu'il doit faire car on pense que c'est bien pour lui. On pense qu'on sait toujours mieux que lui ce qui est bien pour lui.
- **Aider**, c'est protéger, sécuriser, faire parfois à la place de l'autre quand il est en incapacité de faire.

La notion d'accompagnement

Accompagner / Guider / Aider



La notion d'accompagnement



1. Un obstacle restreint la liberté.



2. La personne utilise une aide technique pour franchir l'obstacle.



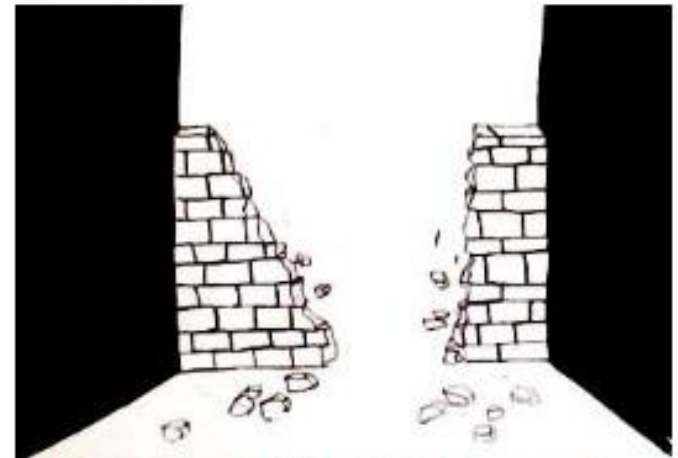
3. La personne recourt à une aide humaine pour franchir l'obstacle

Compensation
du
handicap

La notion d'accompagnement



1. Un obstacle restreint la liberté.



2. On agit sur l'environnement pour réduire l'obstacle.



3. L'accessibilité rétablit la liberté et l'égalité.

L'accessibilité
de
l'environnement

La notion d'accompagnement

Accessibilité : quelques exemples

POSTERS 91

3/4

Accessibilité cognitive

Texte simplifié et dessins pour un musée

FALC
FACILE à LIRE à COMPRENDRE

AVANT...
ELDORAMA - TRIPOSTAL
REPRODUCTION

... ET APRÈS TRANSCRIPTION
ELDORAMA - TRIPOSTAL

Le Tripostal est le plus grand lieu de l'événement E...
Dans l'exposition du Tripostal, on trouve des œuvres...

Ces œuvres viennent du monde entier

Il y a 1 thème différent à chaque étage du bâtiment:

- Les Mondes rêvés, au rez-de-chaussée
- La Ruie, au premier étage
- Un Eldorado sans fin, au deuxième étage

L'Eldorado, c'est une aventure mondiale.
Cette aventure pousse les gens à partir loin de chez eux.

Transcription en Facile A Lire et à Comprendre

<http://ressources-ecole-inclusive.org/>

Images : <http://swi...>

<https://ressources-ecole-inclusive.org/quelques-photos-mettant-en-avant-laccessibilite/>

La notion d'accompagnement



<https://ressources-ecole-inclusive.org/quelques-photos-mettant-en-avant-laccessibilite/>

La notion d'accompagnement

- Accompagner, c'est aller avec, aller vers, soutenir, protéger, pour atteindre un but...
Donc cheminer vers et avec l'autre...
- Il s'agit de soulager pour permettre à la personne accompagnée de se rapprocher de ses pairs, de gagner en autonomie.
- On accompagne pour un temps précis et une tâche précise.
- Accompagner, ce n'est en aucun cas prendre la place.

La notion d'accompagnement

Aspects éthiques et déontologiques, responsabilités

- Ne pas agir à sa place mais **l'aider à agir lui-même**.
- Ne pas imposer son aide mais en **négoier** la forme avec l'élève lui-même et avec les enseignants.
- Recueillir toutes les informations nécessaires sur la situation de l'élève dans le respect du **secret médical**.
- Respecter la **vie privée** de l'élève et de sa famille.
- Assurer la **sécurité** de l'élève, le confort de son installation et de bonnes conditions d'apprentissage.
- **Alerter** en cas de difficulté.

Les notions d'autonomie et de dépendance

Visionnage des vidéos:

- Relations sociales: vidéo 8
- Tâches scolaires: vidéo 17

1) Que font les AESH dans les vidéos: Aide/Guide/
Accompagne?

2) Relever des bons gestes ?

3) À quel(s) moment(s) se détacher de l'élèves?

4) Comment rendre les élèves plus autonomes par mon
accompagnement?

Les notions d'autonomie et de dépendance

Distinguer l'autonomie et la non dépendance :

L'autonomie est la capacité de raisonner, de décider, de formuler sa pensée, de choisir d'agir ou de s'exprimer;

La dépendance résulte d'une limitation d'action (faire) ou d'expression (dire/écrire) ayant pour origine le handicap de l'élève.

Modalités d'attribution d'un AESH

L'AESH n'a d'utilité que lorsque la **restriction d'autonomie** de l'élève constitue un **obstacle** à sa participation à tout ou une partie des activités d'apprentissage.

Modalités d'attribution d'un AESH

L'accompagnement par un AESH est une des solutions disponibles:

- doit être souple et évolutif
- ne doit pas être la réponse **exclusive** de l'école aux besoins des élèves en situation de handicap

Modalités d'attribution d'un AESH

L'attribution d'un AESH ne doit pas induire une dépendance préjudiciable :

- respecter l'indépendance de l'élève handicapé
- être attentif au développement de son autonomie

Modalités d'attribution d'un AESH

Le recours non maîtrisé à l'accompagnement par un AESH peut constituer un **frein réel** à :

- l'acquisition de l'élève en situation de handicap.

- l'établissement de relations effectives avec ses camarades de classe et avec son enseignant

Les notions d'autonomie et de dépendance

	Autonomie	Dépendance
① « Je suis sale, je vais me laver »		
② « Tu es sale, vas te laver »		
③ « Je suis sale, viens me laver »		
④ « Tu t'es sali, je vais te laver »		

Les notions d'autonomie et de dépendance

	Autonomie	Dépendance
① « Je suis sale, je vais me laver »	Autonome	Peu dépendant
② « Tu es sale, vas te laver »		
③ « Je suis sale, viens me laver »		
④ « Tu t'es sali, je vais te laver »		

Les notions d'autonomie et de dépendance

	Autonomie	Dépendance
① « Je suis sale, je vais me laver »	Autonome	Peu dépendant
② « Tu es sale, vas te laver »	Autonome	Très dépendant
③ « Je suis sale, viens me laver »		
④ « Tu t'es sali, je vais te laver »		

Les notions d'autonomie et de dépendance

	Autonomie	Dépendance
① « Je suis sale, je vais me laver »	Autonome	Peu dépendant
② « Tu es sale, vas te laver »	Autonome	Très dépendant
③ « Je suis sale, viens me laver »	Non autonome	Peu dépendant
④ « Tu t'es sali, je vais te laver »		

Les notions d'autonomie et de dépendance

	Autonomie	Dépendance
① « Je suis sale, je vais me laver »	Autonome	Peu dépendant
② « Tu es sale, vas te laver »	Autonome	Très dépendant
③ « Je suis sale, viens me laver »	Non autonome	Peu dépendant
④ « Tu t'es sali, je vais te laver »	Non autonome	Très dépendant

Les notions d'autonomie et de dépendance

		Besoins de l'élève?
① « Je suis sale, je vais me laver »		
② « Tu es sale, vas te laver »		
③ « Je suis sale, viens me laver »		
④ « Tu t'es sali, je vais te laver »		

Les notions d'autonomie et de dépendance

		Besoins de l'élève?
① « Je suis sale, je vais me laver »		...en principe, il n'a pas besoin d'accompagnement, ou seulement de façon ponctuelle.
② « Tu es sale, vas te laver »		
③ « Je suis sale, viens me laver »		
④ « Tu t'es sali, je vais te laver »		

Les notions d'autonomie et de dépendance

		Besoins de l'élève?
① « Je suis sale, je vais me laver »		...en principe, il n'a pas besoin d'accompagnement, ou seulement de façon ponctuelle.
② « Tu es sale, vas te laver »		...il a besoin d'un AESH pour l'aider à comprendre les situations, à prendre une décision, à adapter son comportement.
③ « Je suis sale, viens me laver »		
④ « Tu t'es sali, je vais te laver »		

Les notions d'autonomie et de dépendance

		Besoins de l'élève?
① « Je suis sale, je vais me laver »		...en principe, il n'a pas besoin d'accompagnement, ou seulement de façon ponctuelle.
② « Tu es sale, vas te laver »		...il a besoin d'un AESH pour l'aider à comprendre les situations, à prendre une décision, à adapter son comportement.
③ « Je suis sale, viens me laver »		...il a besoin d'aide pour agir et réaliser certains gestes de la vie quotidienne et de la vie scolaire.
④ « Tu t'es sali, je vais te laver »		

Les notions d'autonomie et de dépendance

		Besoins de l'élève?
❶ « Je suis sale, je vais me laver »		...en principe, il n'a pas besoin d'accompagnement, ou seulement de façon ponctuelle.
❷ « Tu es sale, vas te laver »		...il a besoin d'un AESH pour l'aider à comprendre les situations, à prendre une décision, à adapter son comportement.
❸ « Je suis sale, viens me laver »		...il a besoin d'aide pour agir et réaliser certains gestes de la vie quotidienne et de la vie scolaire.
❹ « Tu t'es sali, je vais te laver »		...il a probablement besoin d'un accompagnement permanent.

Les notions d'autonomie et de dépendance

Certains élèves en situation de handicap sont très autonomes tout en étant très dépendants (difficultés motrices, absence de langage, troubles sensoriels sévères, etc.).

Certains élèves sont peu dépendants physiquement mais manquent d'autonomie:

Les élèves avec handicaps mentaux et/ou psychiques, les élèves DYS

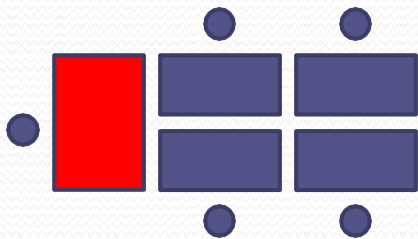
handicap « invisible »

Cas concret 3

- Enfant suivi : un élève de CE2, handicap moteur, en fauteuil, nécessitant un plan incliné
- Activité proposée : travail de groupe en histoire avec manipulation d'étiquettes sur une frise chronologique
- Observation : Les élèves sont répartis en groupe de 5. L'élève en situation de handicap, du fait de son plan incliné, est placé à l'extrémité du groupe.

Que pensez vous de la place de l'élève ?

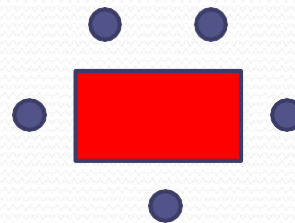
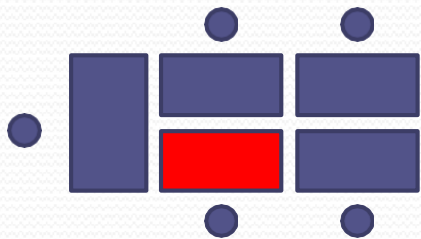
Quelle place doit prendre l'AESH ?



Cas concret 3

Difficultés rencontrées par l'élève : accéder aux étiquettes et à leur placement

Quelles propositions peut-on faire pour rendre l'élève acteur dans l'activité ?



Les notions d'autonomie et de dépendance

Le but de l'AESH est de soutenir l'autonomie de l'élève et de compenser ses dépendances :

- En agissant **à sa demande et sous sa direction** pour réaliser ce qu'il a lui-même décidé (élève autonome mais dépendant);
- En favorisant le développement de son autonomie **en l'aidant à comprendre les situations et à adapter ses réponses** et ses actions à leurs exigences.

Le rôle de AESH est donc un rôle **éducatif** qui s'exerce en continu, dans la classe et dans l'établissement.

Cas concret 4

- Enfant suivi : un élève de CP,
Troubles des Fonctions Cognitives
- Activité proposée : dictée de mots
- Observation : L'AESH est assise à côté de l'élève.
Ce dernier a accès à des référents (sur les murs de la classe).
- L'enseignante dicte les mots à écrire.

Quelle action doit mener
l'AESH lors de cette activité ?

Cas concret 4

- Enfant suivi : un élève de CP,
Troubles des Fonctions Cognitives
- Activité proposée : dictée de mots
- L'élève cherche constamment l'approbation de l'AESH par le regard.

Quelle position l'AESH doit-il adopter ?

Quel lien doit-il y avoir avec l'enseignant
lors de cette activité ?